

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 septembre 2023

Date de l'annonce publique : 15/09/2023

Date de la convocation des conseillers : 15/09/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-09-25 - 6.21
Point de l'ordre du jour		6.21
Objet		Réception de dons financiers dans le cadre de l'événement "Kultur am Klouschtergaart"

Le conseil communal,

Considérant que dans le cadre de la manifestation « Kultur am Klouschtergaart », qui s'est déroulée du 28 juin au 20 juillet 2023, les spectateurs ont eu la possibilité de réaliser de manière volontaire un don financier au lieu de payer un prix d'entrée ;

Considérant qu'au total sept cent dix-neuf virgule zéro deux euros (719,02 €) ont ainsi été récoltés ;

Considérant que le but final de cette collecte est de fournir une assistance aux populations touchées par la guerre en Ukraine, d'où la proposition du collège échevinal d'allouer les fonds à l'association LUKRAINE ASBL (RCS: F9931) ;

Considérant que les recettes perçues par la Commune en-dehors d'un règlement doivent être approuvées par le conseil communal ;

Vu l'article 2/120/708400/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver la recette de 719,02 € perçue à l'occasion de la manifestation « Kultur am Klouschtergaart » et de la comptabiliser sous l'article 2/120/708400/99001 (Dons reçus par des particuliers).

En séance à Roeser, date qu'en tête.

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 6 octobre 2023

POUR
EXPEDITION
CONFORME


Le bourgmestre,


Le secrétaire ff,